

Commune de
CRISSIER



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 13 / 2016-2021

**COLLÈGE DE LA CARRIÈRE
OCTROI DU CRÉDIT DE CONSTRUCTION DE
L'EXTENSION DU BÂTIMENT SCOLAIRE**

**Date retenue pour la commission d'étude :
Mercredi 16 novembre 2016 à 19h30
Bâtiment administratif de Chisaz – salle Chamberonne**

7 novembre 2016

AU CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER,

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Ce préavis a pour but d'octroyer à la Municipalité le montant nécessaire à la réalisation de l'extension du collège de la Carrière.

Cette réalisation est la suite logique au processus de planification scolaire, mis en place en 1999, et à la prochaine évolution démographique de la commune liée aux futurs plans de quartiers.

L'agrandissement du collège de la Carrière permet de construire 5 classes supplémentaires à un coût raisonnable. L'utilisation des droits à bâtir déjà attribué facilite les procédures de mise à l'enquête et garantit une construction dans un délai de moins de 2 ans.

L'analyse des dernières séances de planification portait sur les besoins scolaires et parascolaires liés aux futurs plans de quartiers les Lentillières, l'Orée et les Uttins notamment, sans oublier les quartiers des Alpes sud en cours de finalisation.

Certains de ces quartiers ont obtenu un permis de construire et sont en phase de réalisation comme les Lentillières.

Cette réalisation est le résultat de l'étude menée selon les termes du préavis n°103/2011-2016 accepté par le conseil communal du 02 mai 2016.

2. Contexte et situation

La Municipalité dispose d'une planification des besoins en locaux scolaires sur cinq ans. Elle est établie en concertation avec la direction d'établissement scolaire et actualisée chaque année.

L'ensemble des plans de quartiers représente un potentiel d'augmentation du nombre d'habitants de 2'000 personnes à l'horizon 2020.

Nos prévisions sont basées sur un ratio de 14 à 15 enfants pour 100 nouveaux habitants, soit environ 300 élèves supplémentaires.

Le collège de la Romanellaz, avec 8 nouvelles classes, permet de combler les besoins pour les classes de 1P à 4P.

Le transfert de ces classes 1P à 4P à la Romanellaz permet de regrouper au collège de Chisaz l'entier des élèves de 5P et de 6P. Ces mouvements évitent d'entreprendre des aménagements au collège de Marcolet pour créer de nouvelles classes secondaires.

La problématique se pose pour les classes de 7P-8P pour lesquelles il n'existe pas de marge de manœuvre. Ces niveaux scolaires sont enclassés au collège de la Carrière. La salle de dessin du collège de la Carrière a dû être transformée pour accueillir une salle de classe standard.

En 2003, le conseil communal avait accepté le préavis 28/2003 relatif à l'octroi du crédit de construction du collège de la Carrière pour un montant de Fr. 11'021'000.- TTC. Les 9 classes, ainsi que les salles de sciences, travaux manuels, ACT-ACM, musique, art visuel et une salle de gymnastique VD1 ont pu ouvrir à la rentrée 2006.

Le préavis de 2003 mentionnait le potentiel d'extension possible de 3 classes ainsi qu'un appartement de fonction au sud du complexe scolaire. Ultérieurement, il a été renoncé à l'appartement de fonction.

Les droits à bâtir de l'extension sont d'ores et déjà octroyés dans le projet de construction initial.

En séance du 02 mai 2016 le conseil communal, en acceptant le préavis n°103/2011-2016 du 21 mars 2016 a accordé à la Municipalité un crédit d'étude d'un montant de Fr. 180'000.- ayant pour objet l'extension du bâtiment scolaire de la Carrière.

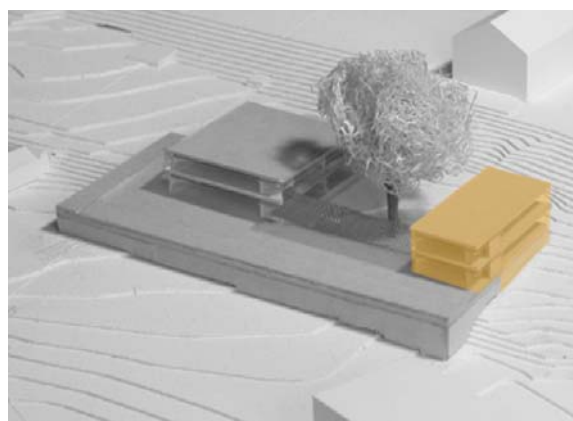
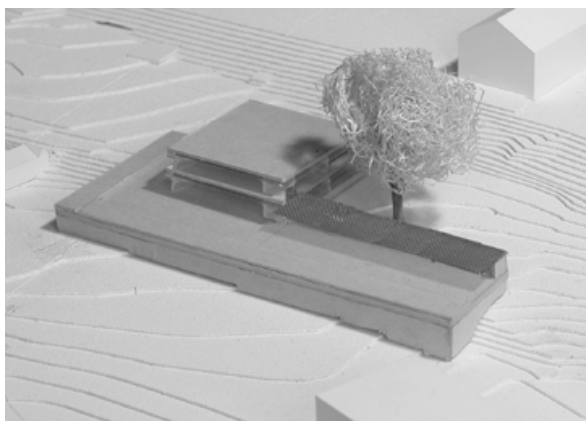
Ce dernier préavis a permis d'approfondir l'avant-projet proposé par l'architecte et de mettre en soumission les lots de travaux couvrant 60 % des montants de la réalisation.

3. Programme général de l'extension

Implantation :

Le nouveau volume reste à l'intérieur des droits à bâtir prévus par le PPA. Il formera le pendant du corps supérieur du bâtiment existant, son architecture reprendra le langage de ce volume.

L'extension est placée entièrement sur des éléments déjà construits dont les fondations sont prévues pour recevoir les charges statiques de l'extension, ainsi aucune fouille pouvant mettre en danger le tilleul ne sera nécessaire.

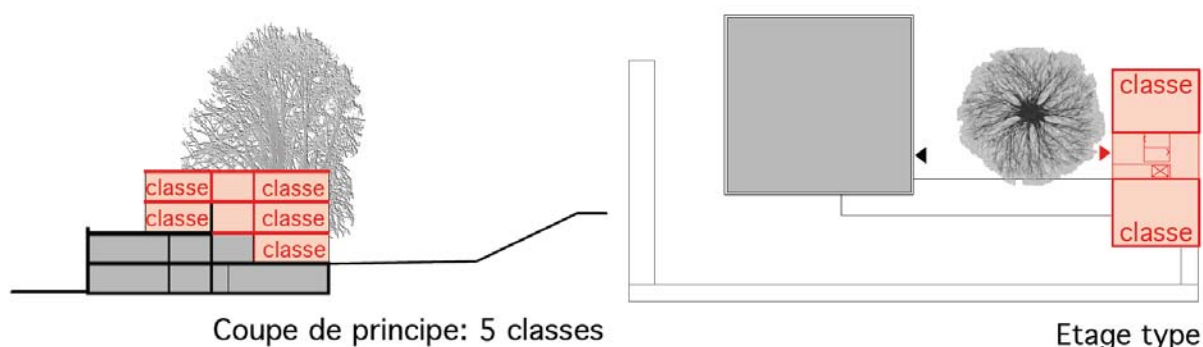


Organisation :

Les nouvelles classes seront directement reliées au couloir du rez-de-chaussée supérieur existant par une nouvelle cage d'escalier formant un compartiment coupe-feu.

Une sortie au niveau du préau inférieur offrira la relation extérieure avec la partie existante.

Le traitement et l'équipement des classes correspondront en tous points aux éléments existants.



Structure et impact :

La surélévation prévue sur le rez-de-chaussée inférieur sera exécutée avec des structures porteuses en béton armé murs et dalles.

Deux façades seront construites en utilisant des éléments en béton préfabriqués selon le système réalisé lors du projet de base.

Les charges statiques seront transmises aux fondations existantes (pieux et semelles) déjà dimensionnées pour reprendre ces charges additionnelles.

Pendant les travaux de surélévation la classe de travaux manuels ainsi que la dernière classe de l'étage seront condamnées durant l'intégralité des travaux pour des raisons de sécurité.

La direction des écoles est informée de cette contrainte et en a déjà tenu compte dans le programme d'enclassement pour la prochaine rentrée scolaire.

Energie et équipement :

Pour donner un caractère exemplaire à l'agrandissement projeté, nous proposons de respecter les "exigences accrues" telles que définies par la Loi vaudoise sur l'énergie (80 % de la valeur-limite selon SIA 380/1) pour son enveloppe. Ceci correspond à une consommation 20 % inférieure à celle que l'on obtiendrait en ne respectant que les exigences légales.

De par sa construction, murs porteurs intérieurs et dalles en béton, forte isolation, l'extension présentera une inertie importante permettant de conserver une température acceptable durant la période estivale. Les stores extérieurs à lamelles protégeront efficacement les vitrages exposés.

L'éclairage naturel sera largement mis à profit dans l'ensemble de l'extension.

Le réseau de chauffage à distance Cricad n'étant pas encore disponible lors de l'achèvement du bâtiment actuel, ce dernier avait été équipé d'une chaufferie à gaz. La puissance de la chaudière est suffisante pour alimenter l'extension prévue. Agée de seulement 10 ans il est préférable de conserver l'installation de production de chaleur actuelle en lieu et place d'un raccordement sur le réseau de Cricad.

La tendance actuelle est de ne pas installer d'eau chaude dans les salles de classe. Les autres salles du bâtiment actuel n'en sont d'ailleurs pas équipées.

L'extension sera chauffée par radiateurs. Cette solution offre l'avantage de répondre très rapidement aux variations de charge thermique.

Nous proposons une aération de base des locaux en "simple flux", complétée par une aération traditionnelle par ouverture des fenêtres durant les périodes de cours, et surtout lors des pauses.

D'un point de vue électrique, deux nouvelles alimentations depuis le tableau principal devront être tirées jusqu'au tableau secondaire de l'extension et jusqu'au nouvel ascenseur.

Les installations de mise à terre et paratonnerre de la zone concernée par l'extension seront reprises.

Un éclairage fluorescent et un réseau de prises 230/400 V selon les principes réalisés dans la construction existante seront mis en place dans les couloirs et dans les classes, il en va de même pour le réseau informatique sur lequel sera raccordé des bornes Wi-Fi complémentaires sur l'ensemble du bâtiment.

La toiture de l'extension recevra une installation de panneaux photovoltaïques dont la production sera réinjectée sur le réseau des services électriques.

Locaux :

L'extension permettra d'accueillir 100 élèves de plus au collège de la Carrière. La physionomie de cette extension ainsi que les adaptations apparaissent dans les plans annexés. Nous en donnons la synthèse ci-dessous :

- 1 salle de classe de 79 m²
- 1 salle de classe de 76 m²
- 3 salles de classe de 72 m² chacune
- 1 bloc de sanitaires filles
- 1 bloc de sanitaires garçons
- 1 hall d'entrée, escaliers, dégagement
- 1 ascenseur

Extérieur et aménagements :

Afin de garantir les normes fixées par le canton le préau couvert sera agrandi de 50 m² en prolongement du préau actuel sur l'avant du bâtiment existant.

Le préau extérieur doit lui aussi être agrandi de 500 m² dans le même souci du respect des normes en vigueur. Le talus au nord de la parcelle devra être traité et aménagé en surface dure tout en y intégrant des bancs.

Le pied du tilleul sera également réaménagé et la surface actuellement en terre sera remplacé par un tapis caoutchouc perméable laissant l'accès aux élèves tout en protégeant les racines de l'arbre.

Les bancs en bois des gradins existants seront remplacés par des bancs en béton assurant une meilleure sécurité et durabilité.

4. Estimation des coûts

L'estimatif ci-dessous présente les coûts du projet selon la structure des Codes des Frais de Construction (CFC). Les prix sont indiqués en grande partie sur la base de soumissions rentrées, mais aussi d'estimation du bureau d'architecte pour les travaux dont les soumissions sont encore en phase de rédaction ou en phase d'étude. A ce jour plus de 60 % des coûts connus correspondent au prix des soumissions rentrées. Nous nous sommes basés sur la moyenne des 2 à 4 meilleures offres de chaque soumission pour estimer les montants probables qui seront adjugés.

Le coût total de réalisation décrit ci-dessous comprend les prestations et travaux relatifs à la totalité de l'opération, soit crédit d'étude et crédit de construction. L'ensemble des divers et imprévus sont intégrés dans les différents montants par CFC.

CFC 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES **Fr. 200'000.- TTC**

Les montants décomptés dans ce chapitre concernent, la démolition et la préparation des éléments constructifs existants, l'enceinte de chantier et la modification des cheminements piétons existants.

CFC 2 : BATIMENT **Fr. 2'500'000.- TTC**

Les montants décomptés dans ce chapitre concernent le gros œuvre, les façades et toitures, les aménagements intérieurs, ainsi que les installations techniques.

CFC 4 : AMENAGEMENTS EXTERIEURS **Fr. 320'000.- TTC**

Les montants décomptés dans ce chapitre concernent l'engazonnement des surfaces autour du bâtiment, les cheminements piétonniers modifiés et toutes les surfaces extérieures concernées par l'extension.

CFC 5 : FRAIS SECONDAIRES **Fr. 230'000.- TTC**

Les montants décomptés dans ce chapitre concernent les frais, taxes, assurances du maître de l'ouvrage, réserves pour imprévus et les frais financiers.

CFC 9 : AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT **Fr. 250'000.- TTC**

Les montants décomptés dans ce chapitre concernent le mobilier et les équipements des classes.

TOTAL TTC CFC 1 à CFC 9 **Fr. 3'500'000.- TTC**

5. Montant du crédit de construction

Le montant total du crédit de construction, objet du présent préavis, est le suivant :

Coût total de l'ouvrage, CFC 1 à CFC 9	Fr.	3'500'000.- TTC
- coût crédit d'étude accordé du préavis 103/2011-2016	- Fr.	<u>180'000.- TTC</u>
Total	Fr.	3'320'000.- TTC
Divers et imprévus	Fr.	<u>30'000.- TTC</u>
Montant du crédit de construction :	Fr.	3'350'000.- TTC

6. Frais de fonctionnement annuels

Conciergerie	Fr.	15'000.-
Produits d'entretien	Fr.	1'000.-
Eau, électricité	Fr.	2'000.-
Entretien du bâtiment	Fr.	4'000.-
Montant total des charges diverses de l'extension	Fr.	22'000.-

7. Planning

Le début des travaux est souhaité à l'été 2017, afin de pouvoir mettre en service de nouvelles classes à la rentrée scolaire 2018.

Décembre 2016 :	Adjudications des soumissions rentrées pour l'établissement du présent préavis sous réserve de l'obtention du crédit de construction par le conseil communal.
Janvier 2017 :	Dépôt du dossier de mise à l'enquête.
Février 2017 :	Mandat d'expertise de la galerie de Marcolet.
Juin 2017 :	Mise en place de l'installation de chantier, déviation des cheminements piétons pour la durée du chantier.
Juillet 2017 :	Dès la fin de l'année scolaire, intervention de démolition et adaptation du bâtiment existant.
Dès aout 2017 :	Travaux de gros œuvre.
Dès novembre 2017 :	Travaux de second œuvre et équipement technique.
Dès aout 2018 :	Mise à disposition des nouvelles salles de classe.

Ce planning ne tient pas compte d'éventuel recours.

8. Plan financier des investissements 2016

Plan des investissements 2017-2021		
Les investissements du présent préavis figurent au plan quinquennal 2017-2021, pris en considération dans le tableau ci-dessous. Montant prévu : Fr. 4'000'000		
Total des investissements prévus de 2017 à 2021		Fr. 98'350'000.00
Divers préavis déjà votés		Fr. 7'844'000.00
Préavis en cours au 7.11.2016		Fr. 3'890'000.00
12/2016-21	Crédit construction réaménagement RC82 et création piste mixte de mobilité douce	
13/2016-21	Collège de la Carrière - Crédit de construction de l'extension du bâtiment scolaire	
		Fr. 540'000.00
		Fr. 3'350'000.00
Solde des investissements à voter selon plan 2017-2021		Fr. 85'666'000.00
Ecart favorable par rapport au plan d'investissements 2017-2021		Fr. -950'000.00
Plan de financement des investissements proposé		
Montant du crédit souhaité		Fr. 3'350'000.00
Mode de financement	Ces investissements seront financés par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissements non couvertes par la marge d'autofinancement.	
Amortissement	Ces investissements feront l'objet d'un amortissement pendant une durée de 30 ans (soit Fr. 111'500.-- par année).	
Charges de fonctionnement	Le chapitre 6 du présent préavis traite des charges de fonctionnement.	

9. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

- vu le préavis municipal n° 13/2016-2021 du 7 novembre 2016
- vu le rapport de la commission chargée de l'étude
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis.

ACCORDE

A la Municipalité le montant du crédit total de **Fr 3'350'000.--** , selon détails du plan de financement figurant dans le présent préavis

Adopté par la Municipalité en séance du 7 novembre 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

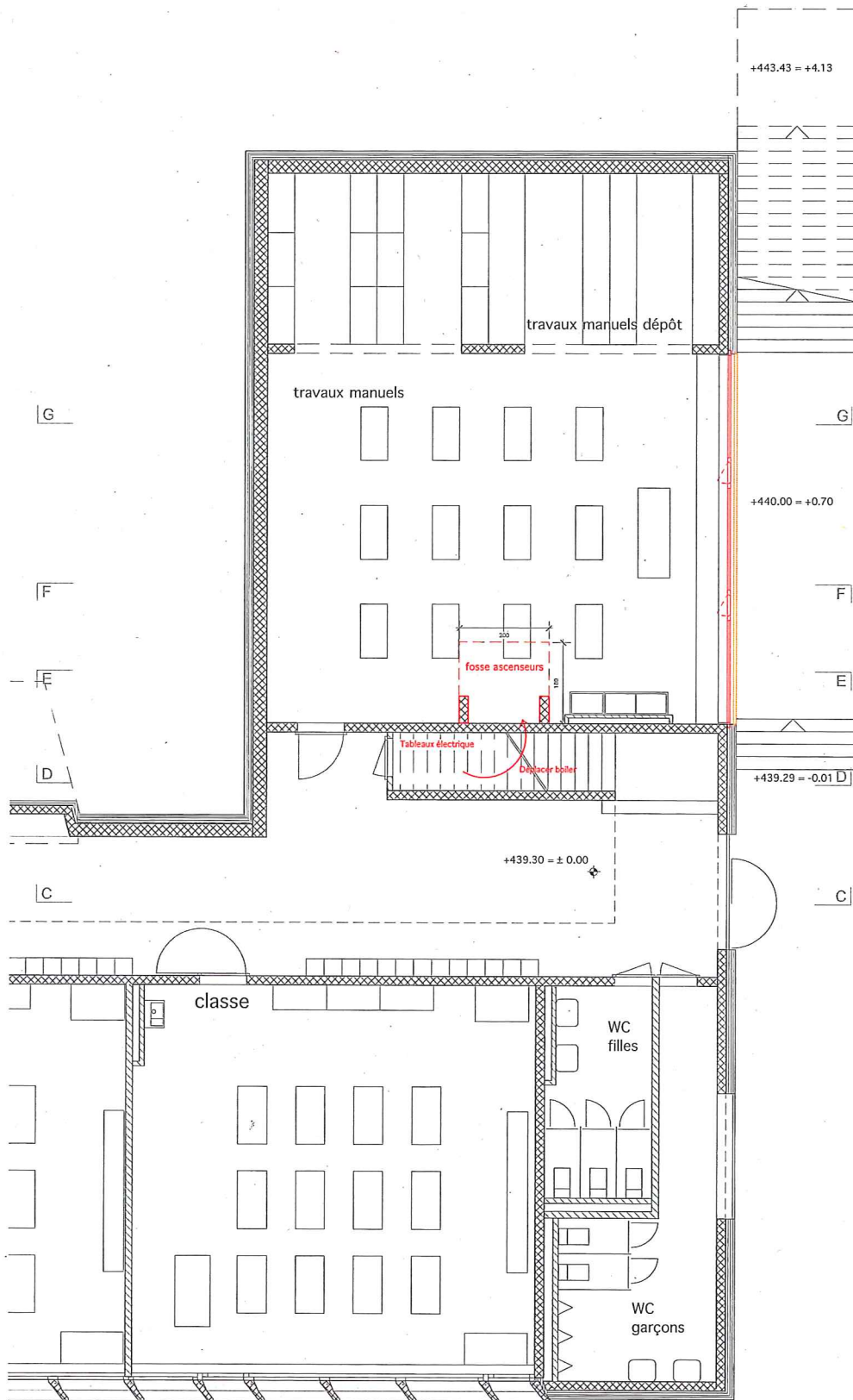
Le Secrétaire

Stéphane Rezso

Denis Lang

Délégué de la Municipalité à convoquer: Monsieur Laurent Bovay, Municipal

GALLETI & MATTER ARCHITECTES CHERMIN DU LANGUEROUX 1507 LAUSANNE 021 655 04 89 / gm.architectes@bluewin.ch		DATE 08.09.2016	
ECHELLE 1:100	DESSIN CL	FORMAT A3	



77_Collège de la Carrière - Etape 2 - rte de la carrière 17, Crissier

77_EXE_50_002

Plan - Rez Intermédiaire

GALLERIE INTERMÉDIAIRE CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 CHIFFRE D'AFFAIRES 2016 CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 CHIFFRE D'AFFAIRES 2018 CHIFFRE D'AFFAIRES 2019 CHIFFRE D'AFFAIRES 2020 CHIFFRE D'AFFAIRES 2021 CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 CHIFFRE D'AFFAIRES 2024 CHIFFRE D'AFFAIRES 2025 CHIFFRE D'AFFAIRES 2026 CHIFFRE D'AFFAIRES 2027 CHIFFRE D'AFFAIRES 2028 CHIFFRE D'AFFAIRES 2029 CHIFFRE D'AFFAIRES 2030 CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 CHIFFRE D'AFFAIRES 2016 CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 CHIFFRE D'AFFAIRES 2018 CHIFFRE D'AFFAIRES 2019 CHIFFRE D'AFFAIRES 2020 CHIFFRE D'AFFAIRES 2021 CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 CHIFFRE D'AFFAIRES 2024 CHIFFRE D'AFFAIRES 2025 CHIFFRE D'AFFAIRES 2026 CHIFFRE D'AFFAIRES 2027 CHIFFRE D'AFFAIRES 2028 CHIFFRE D'AFFAIRES 2029 CHIFFRE D'AFFAIRES 2030	CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 CHIFFRE D'AFFAIRES 2016 CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 CHIFFRE D'AFFAIRES 2018 CHIFFRE D'AFFAIRES 2019 CHIFFRE D'AFFAIRES 2020 CHIFFRE D'AFFAIRES 2021 CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 CHIFFRE D'AFFAIRES 2024 CHIFFRE D'AFFAIRES 2025 CHIFFRE D'AFFAIRES 2026 CHIFFRE D'AFFAIRES 2027 CHIFFRE D'AFFAIRES 2028 CHIFFRE D'AFFAIRES 2029 CHIFFRE D'AFFAIRES 2030	CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 CHIFFRE D'AFFAIRES 2016 CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 CHIFFRE D'AFFAIRES 2018 CHIFFRE D'AFFAIRES 2019 CHIFFRE D'AFFAIRES 2020 CHIFFRE D'AFFAIRES 2021 CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 CHIFFRE D'AFFAIRES 2024 CHIFFRE D'AFFAIRES 2025 CHIFFRE D'AFFAIRES 2026 CHIFFRE D'AFFAIRES 2027 CHIFFRE D'AFFAIRES 2028 CHIFFRE D'AFFAIRES 2029 CHIFFRE D'AFFAIRES 2030	CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 CHIFFRE D'AFFAIRES 2016 CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 CHIFFRE D'AFFAIRES 2018 CHIFFRE D'AFFAIRES 2019 CHIFFRE D'AFFAIRES 2020 CHIFFRE D'AFFAIRES 2021 CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 CHIFFRE D'AFFAIRES 2024 CHIFFRE D'AFFAIRES 2025 CHIFFRE D'AFFAIRES 2026 CHIFFRE D'AFFAIRES 2027 CHIFFRE D'AFFAIRES 2028 CHIFFRE D'AFFAIRES 2029 CHIFFRE D'AFFAIRES 2030
--	--	--	--

CHIFFRE D'AFFAIRES 2015

CHIFFRE D'AFFAIRES 2016

CHIFFRE D'AFFAIRES 2017

CHIFFRE D'AFFAIRES 2018

CHIFFRE D'AFFAIRES 2019

CHIFFRE D'AFFAIRES 2020

CHIFFRE D'AFFAIRES 2021

CHIFFRE D'AFFAIRES 2022

CHIFFRE D'AFFAIRES 2023

CHIFFRE D'AFFAIRES 2024

CHIFFRE D'AFFAIRES 2025

CHIFFRE D'AFFAIRES 2026

CHIFFRE D'AFFAIRES 2027

CHIFFRE D'AFFAIRES 2028

CHIFFRE D'AFFAIRES 2029

CHIFFRE D'AFFAIRES 2030

CHIFFRE D'AFFAIRES 2015

CHIFFRE D'AFFAIRES 2016

CHIFFRE D'AFFAIRES 2017

CHIFFRE D'AFFAIRES 2018

CHIFFRE D'AFFAIRES 2019

CHIFFRE D'AFFAIRES 2020

CHIFFRE D'AFFAIRES 2021

CHIFFRE D'AFFAIRES 2022

CHIFFRE D'AFFAIRES 2023

CHIFFRE D'AFFAIRES 2024

CHIFFRE D'AFFAIRES 2025

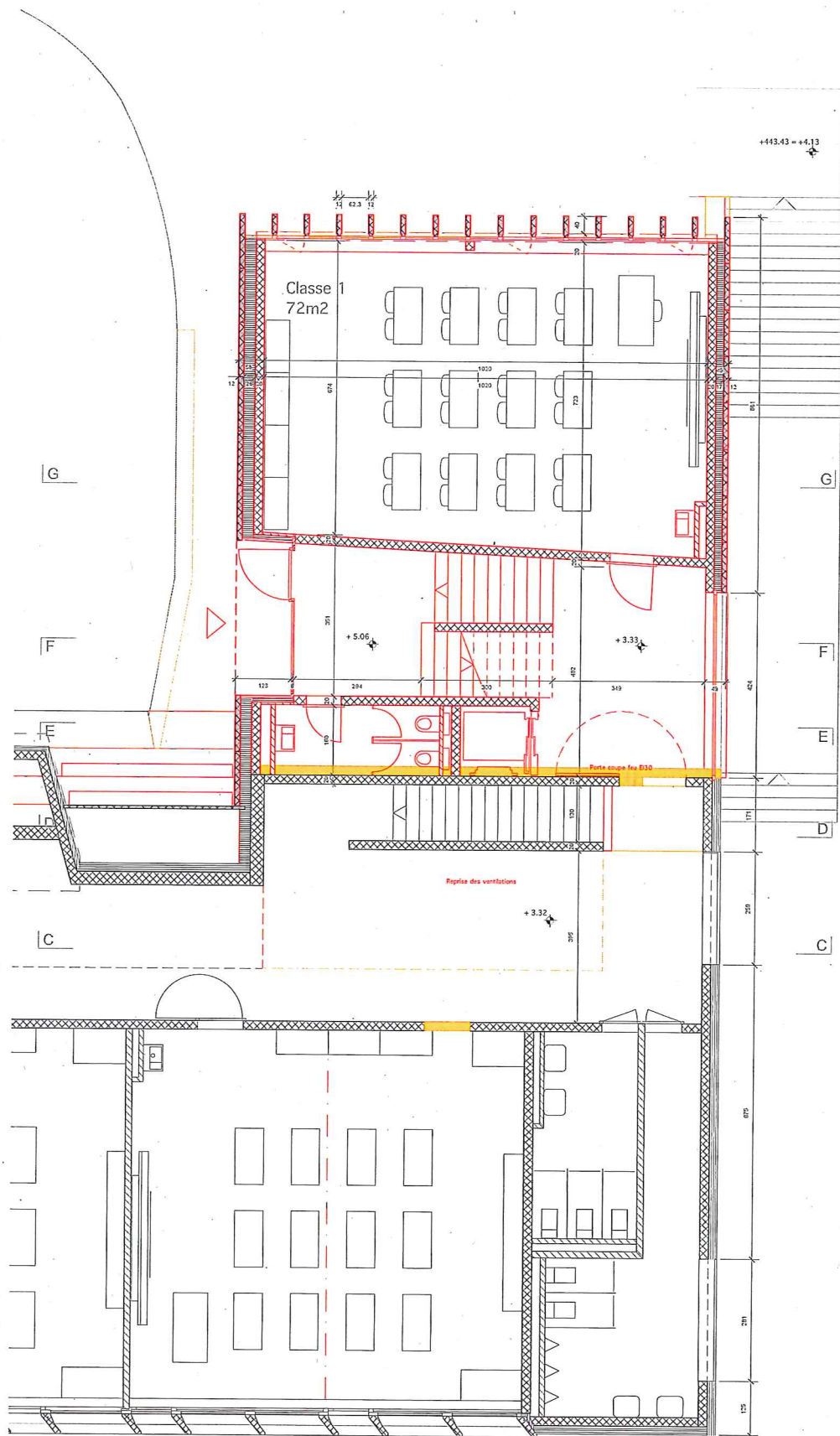
CHIFFRE D'AFFAIRES 2026

CHIFFRE D'AFFAIRES 2027

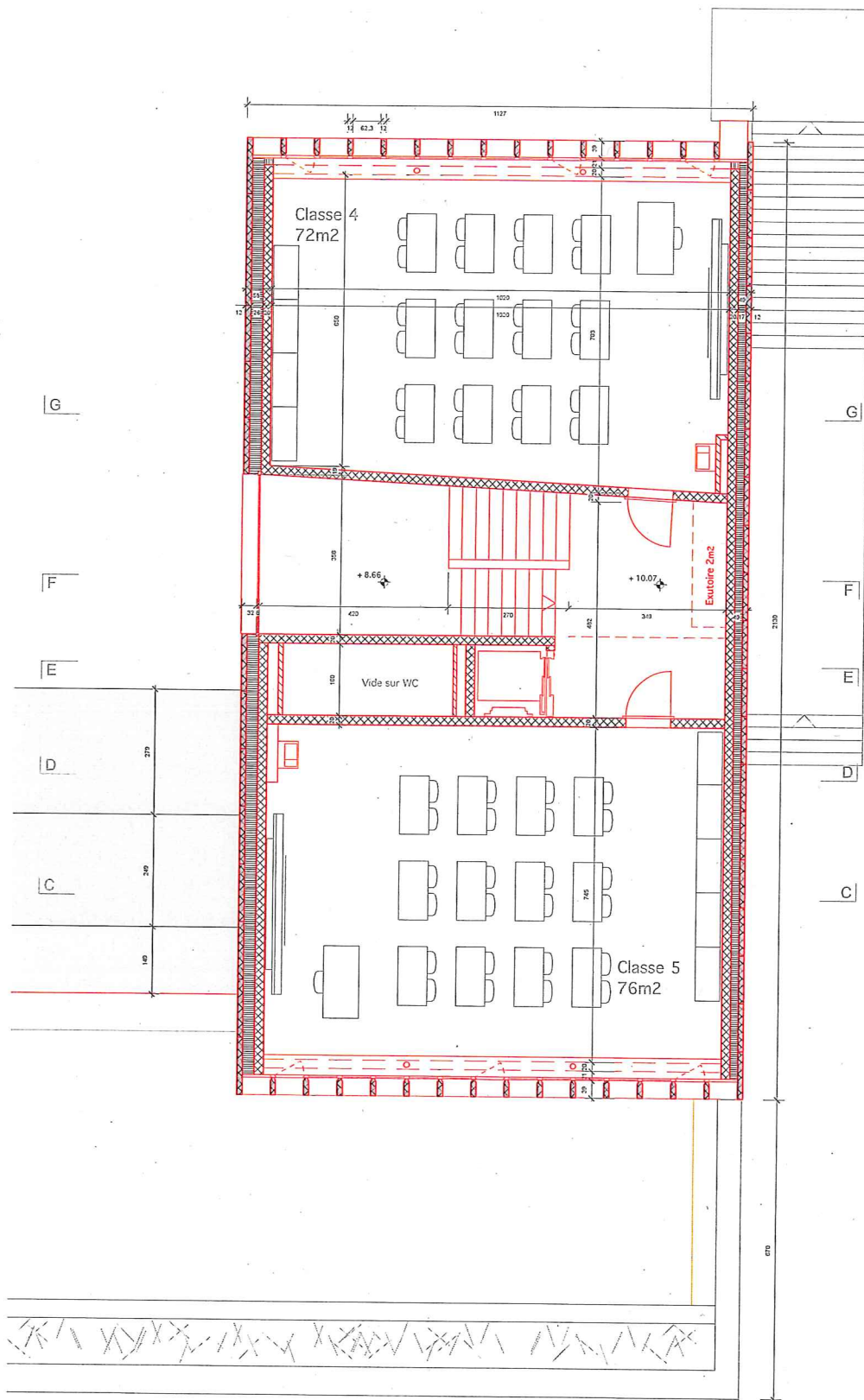
CHIFFRE D'AFFAIRES 2028

CHIFFRE D'AFFAIRES 2029

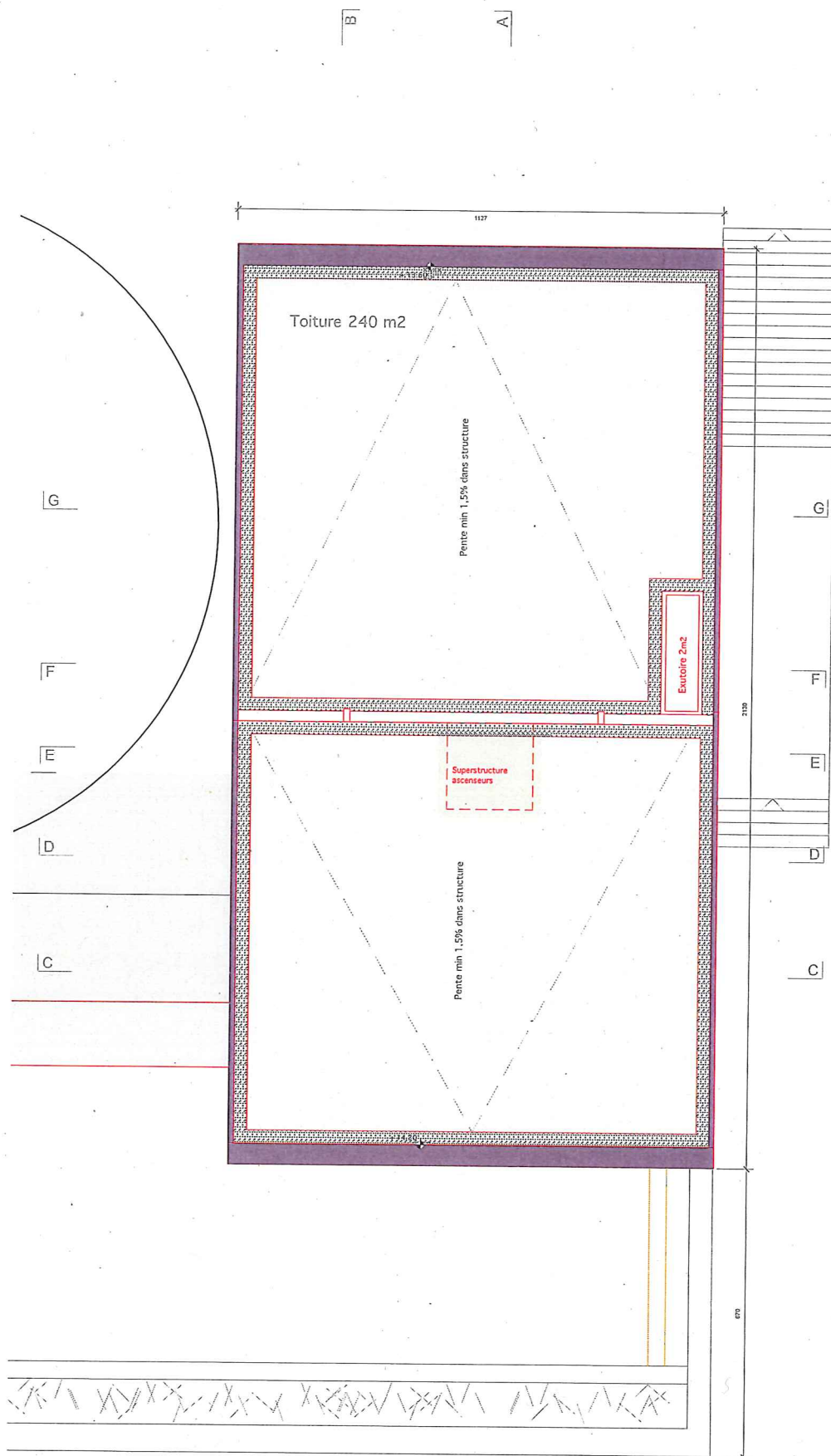
CHIFFRE D'AFFAIRES 2030



GALLERIA MATTER ARCHITECTES CHEMIN DU LANGUESCO 33, 1007 LAUSANNE T. 021 261 81 11 / galleriamatter.com			
ESCHELLE 1:100	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 08.05.2016



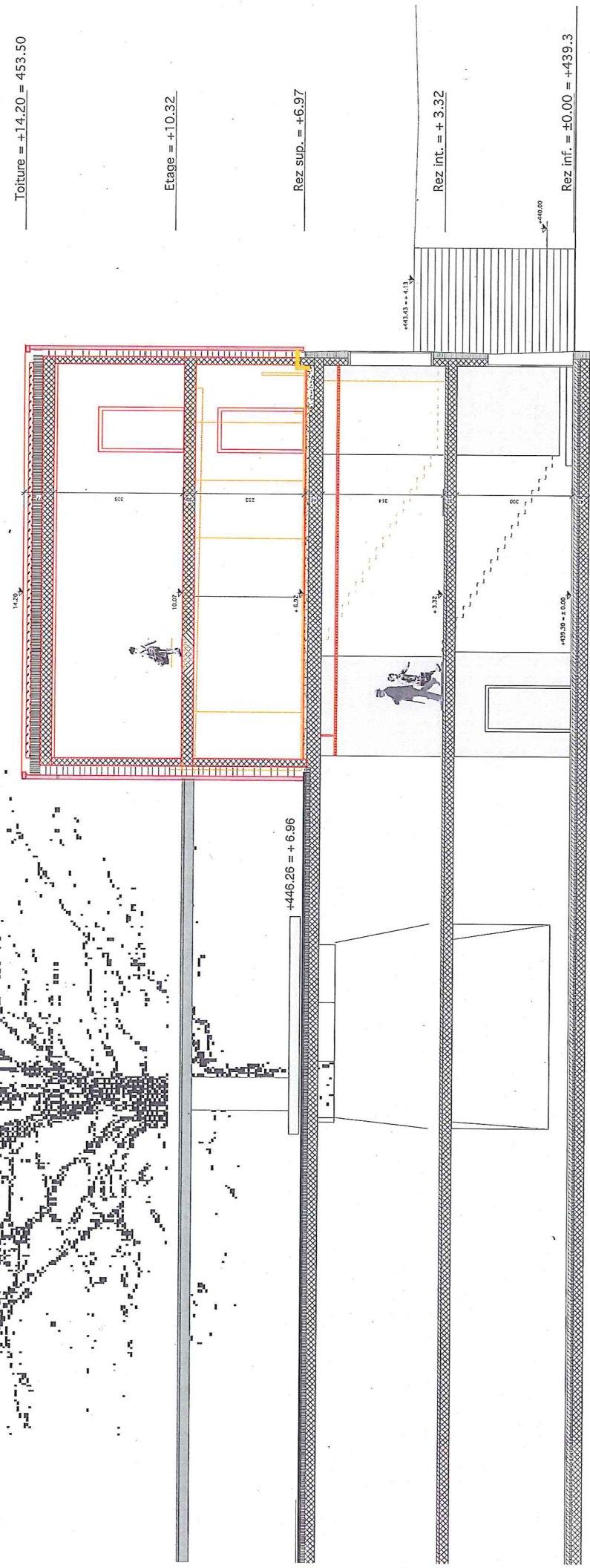
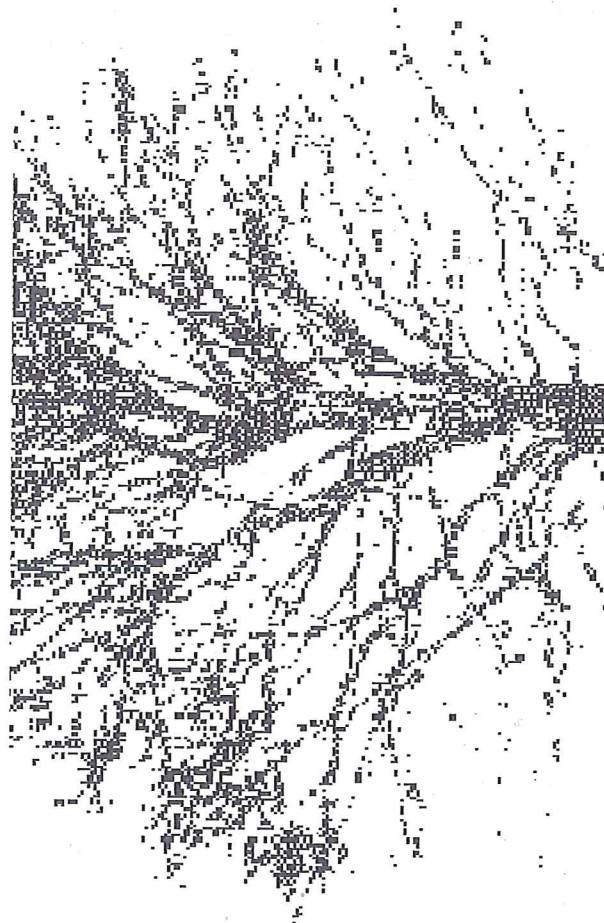
GALLETTI & MATTER ARCHITECTS ARCHITECTES EPFL - JACQUES CHEVIN DU LIAISON 021 623 04 68 / g.matter@epfl.ch	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 08.09.2016
--	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------------



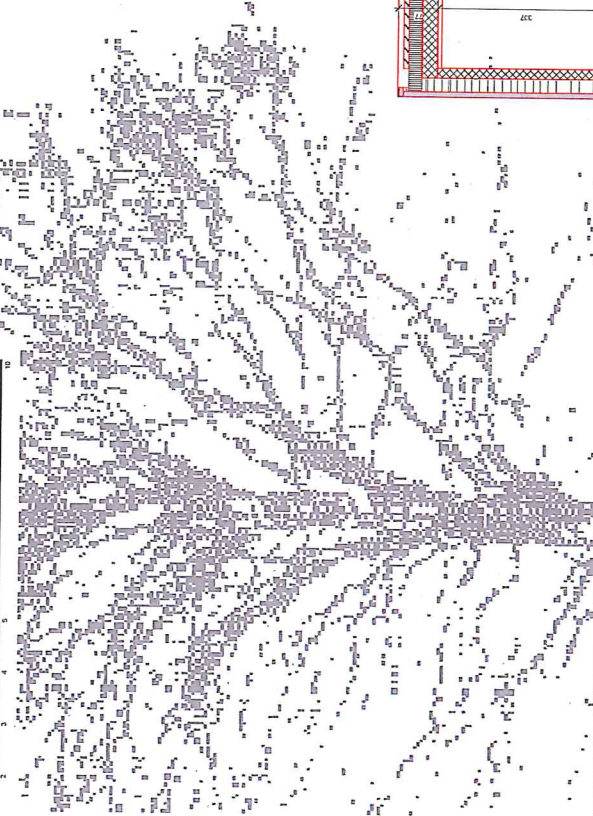
GALLERIE A MITRE ARCHITECTES 100, rue de la Carrière 17, Crissier 1007 LAUSANNE 021 301 11 17 / 078 888 88 88			
ESCHELLE 1:100	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 18.03.2018



77_Collège de la Carrière - Etape 2 - rite de la carrière 17, Otissier			
77_EXE_60_003			
Coupe C-C			
GALLIERI, MARTIN, LUCHIERIERS CHAMPAGNE, S. P. L. - J. S. S. A. ARCHITECTES 02 32 54 18 18 / champagne@champagne.fr			
ECHELLE 1:100	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 18.02.2016



GALLET & MATYER ARCHITECTES CHEMIN DU LANGUEROZ 21, 1807 LA GRANGE 021 625 54 81 / g.matyer@galetmatyer.ch			
ÉCHELLE 1:100	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 18.09.2016



Toiture = 453.50 = +14.20

Etage = +10.32

Rez sup. = +6.97

Rez int. = + 3.32

Rez inf. = 439.3 = ±0.00

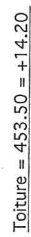
1.14 = +4.84

77_Collège de la Carrière - Etape 2 - rte de la carrière 17, Crissier

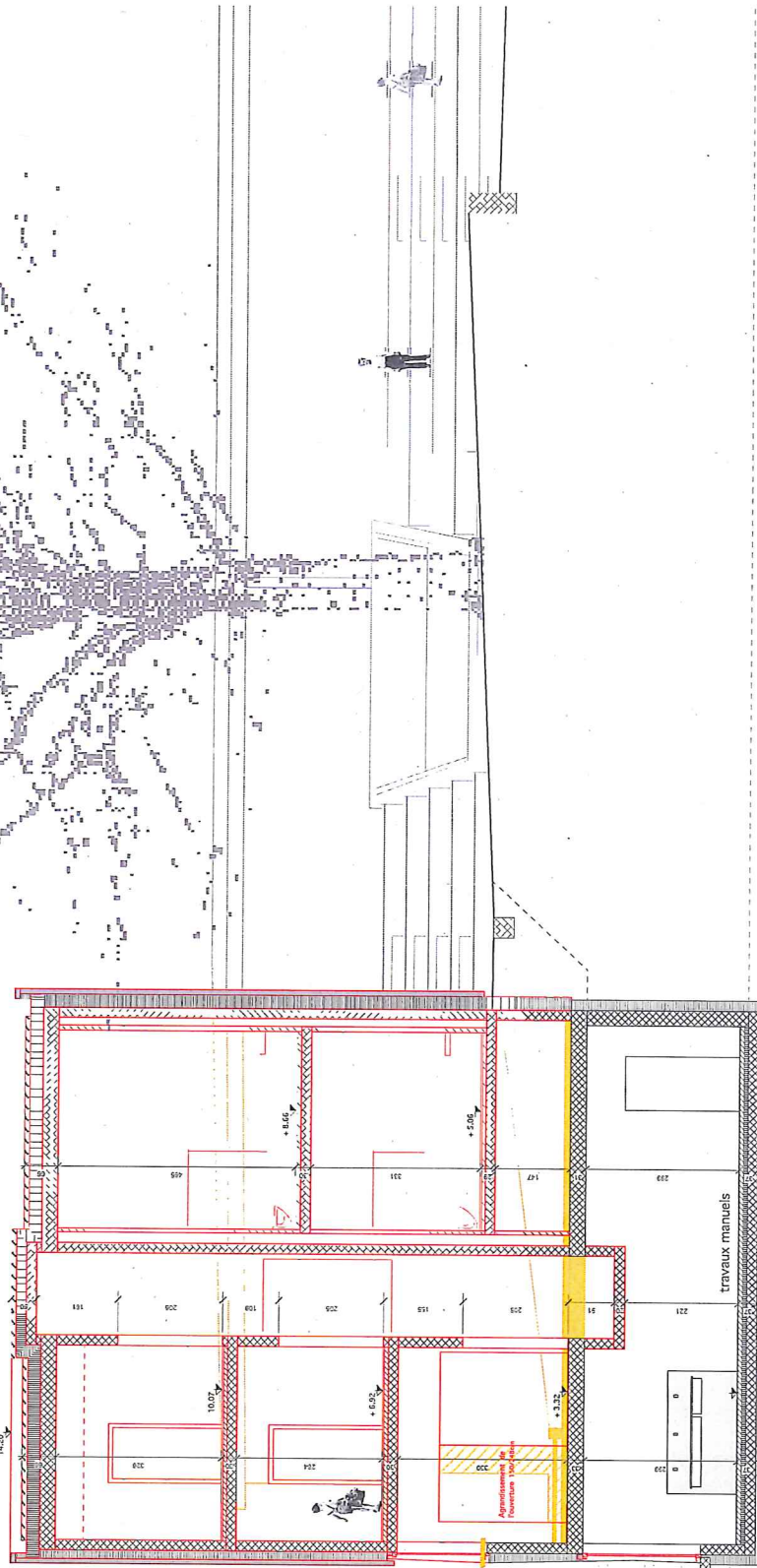
77_EXE_60_005

Coupe E-E

1	2	3	4	5
ECHELLE 1:100	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 18.09.2016	
GALLETI L. MATTEO ARCHITECTURE 100, VIALE DELL'INDUSTRIA 20136 MILANO (MI) CHEMIN DU LANGUEDOC 32, 1007 LAUSANNE 10010251000171 municipalite@architecte.ch				

Etage = +10.32Palier = +9.10Rez sup. = +6.97Palier entrée = +5.05Rez int. = + 3.32

TA

$$\text{Rez inf.} = 439.3 = \pm 0.00$$


GALLET & MATTER ARCHITECTES			
CHEMIN DU LANGUEDOC 21, 1007 LANGRANNE			
021 025 14 67 / g.matter@gallet-matter.ch			
ÉCHELLE	DESSIN	FORMAT	DATE
1:100	CL	A3	18.03.2016

Toiture = 453.50 = +14.20

Toiture = 452.90 = +13.60

Etage = +10.32

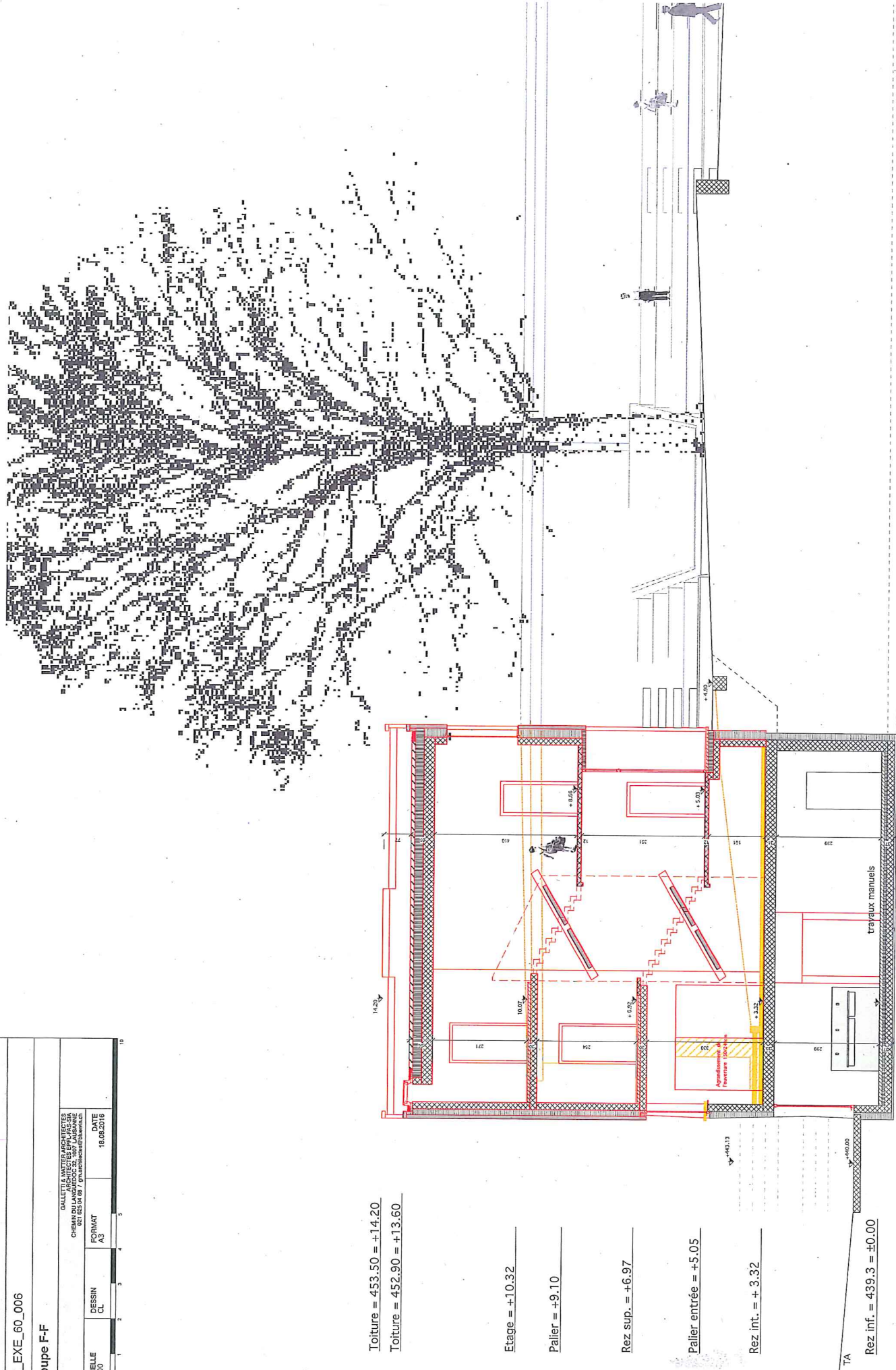
Palier = +9.10

Rez sup. = +6.97

Palier entrée = +5.05

Rez int. = + 3.32

Rez inf. = 439.3 = ±0.00

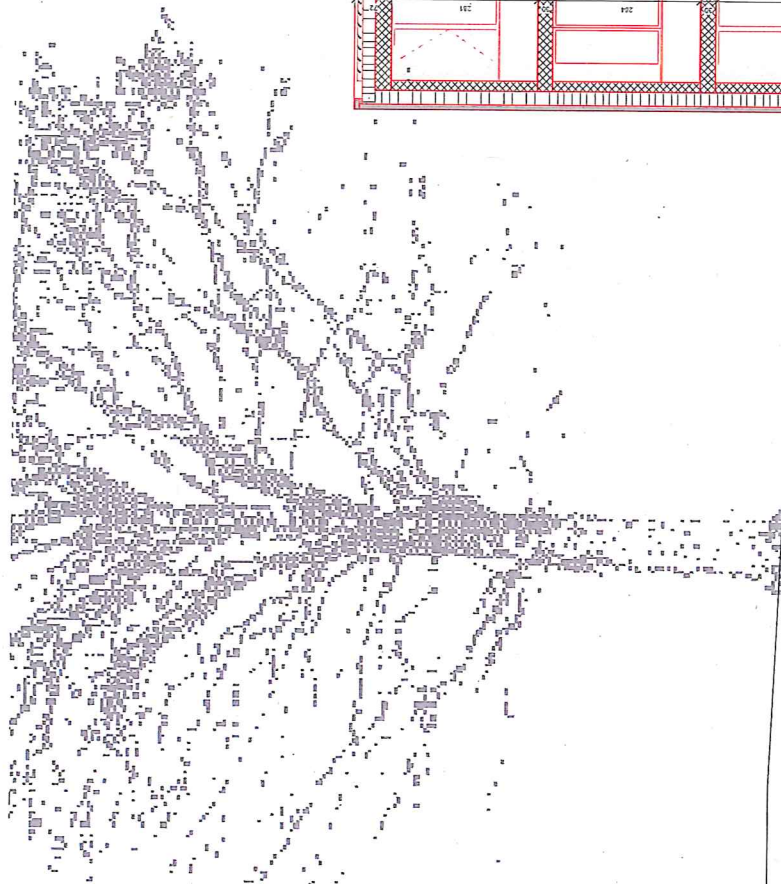


77_Collège de la Carrière - Etape 2 - rie de la carrière 17, Crissier

77_EXE_60_007

Coupe G-G

GUILLET LANTIER ARCHITECTES ARCHITECTES EPFL-AS SA CHAMIN DU LANCHE 10 1205 CHAMIN DU LANCHE 10 1205 CHAMIN DU LANCHE 10			
ECHELLE 1:100	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 18.03.2016



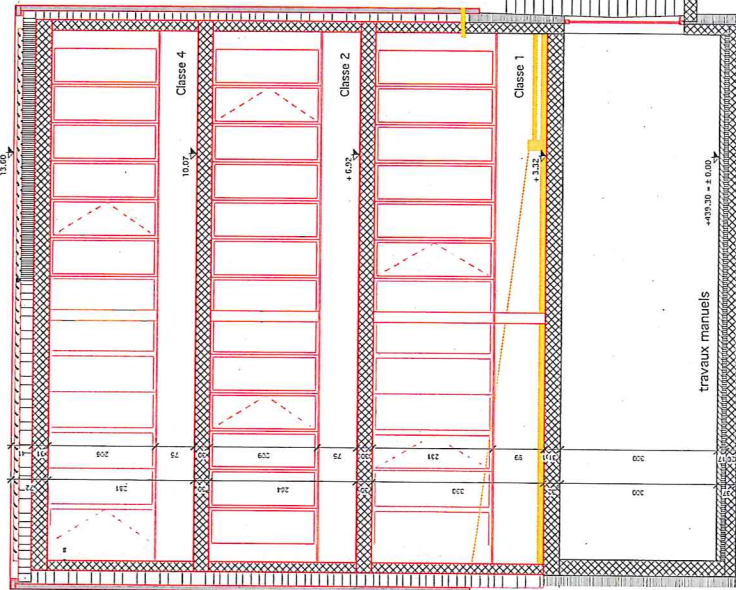
Toiture = +14.20 = 453.50

Etage = +10.32

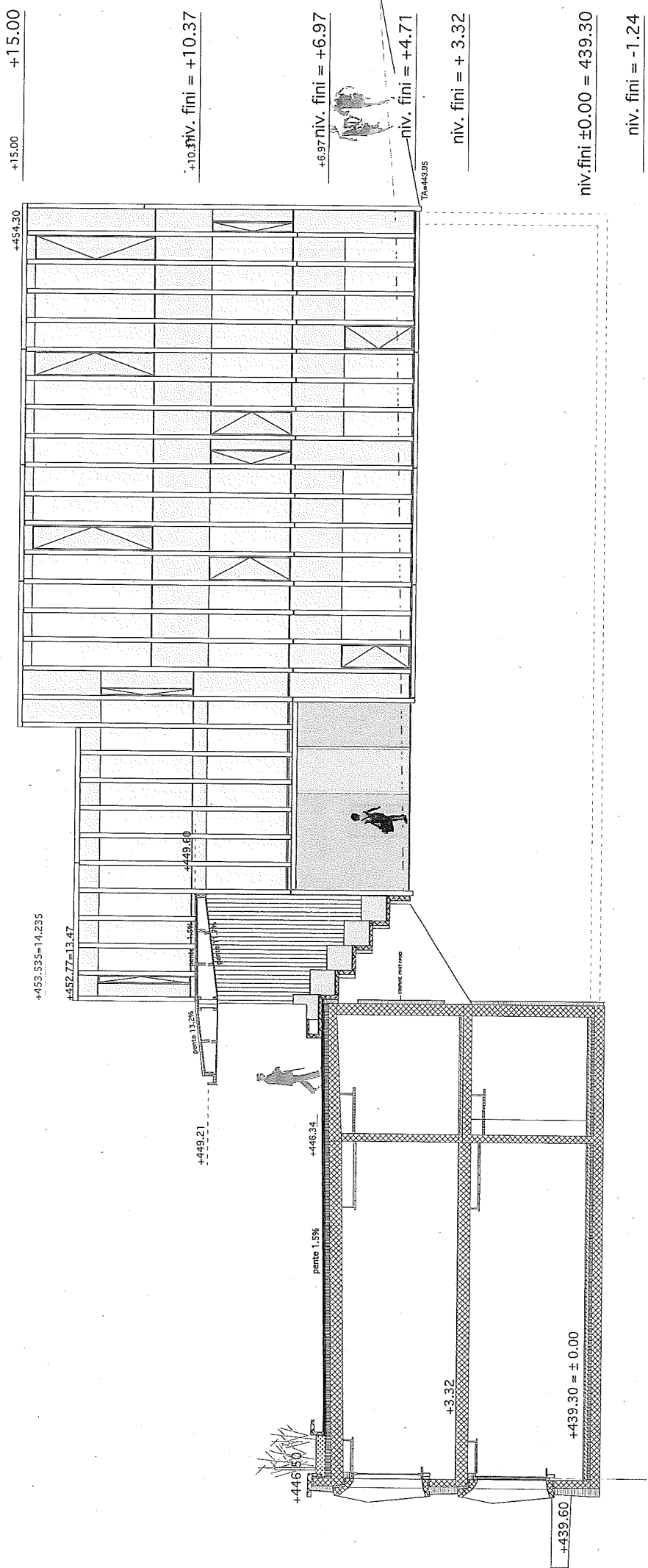
Rez sup. = +6.97

Rez int. = + 3.32

Rez inf. = ±0.00 = +439.3



GALLET TIA MATTER ARCHITECTES ARCHITECTES ET PAYSAGISTES CHEMIN DU LANGRÉDUC 52, 1017 LAUSANNE 021 655 64 00 / g.matter@matter.ch			
ECHELLE 1:200	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 18.08.2016



77_Collège de la Carrière - Etape 2 - rite de la carrière 17, Crissier			
77_EXE_70_001			
Façades EST et OUEST			
GALLET, JACQUES CHAMIN, COLOMB ARCHITECTES S.A.S. 10000 CHAMIN 10000 CHAMIN			
ECHELLE 1:200	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 10.02.2016

+14.20 = +453.50

+13.60 = +452.90

niv. fini = +10.32

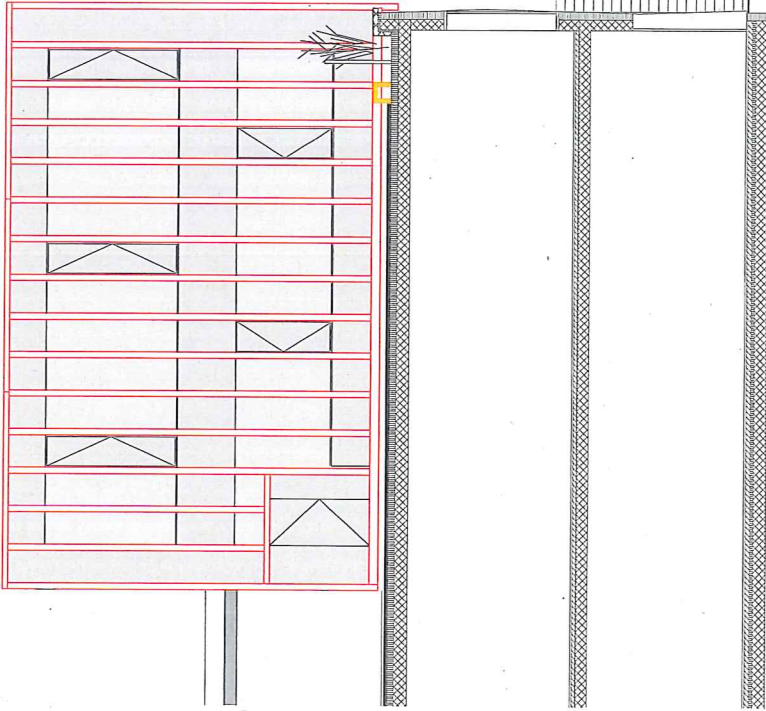
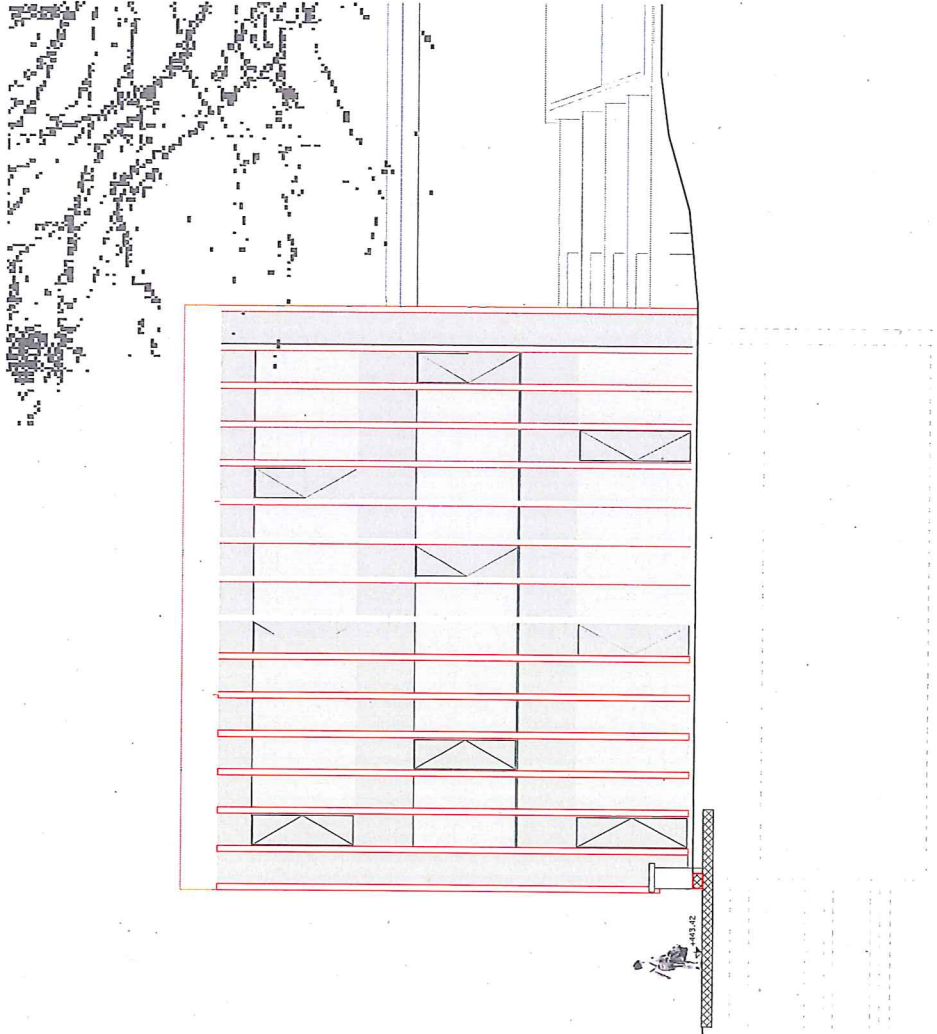
niv. fini = +9.03

niv. fini = +6.97

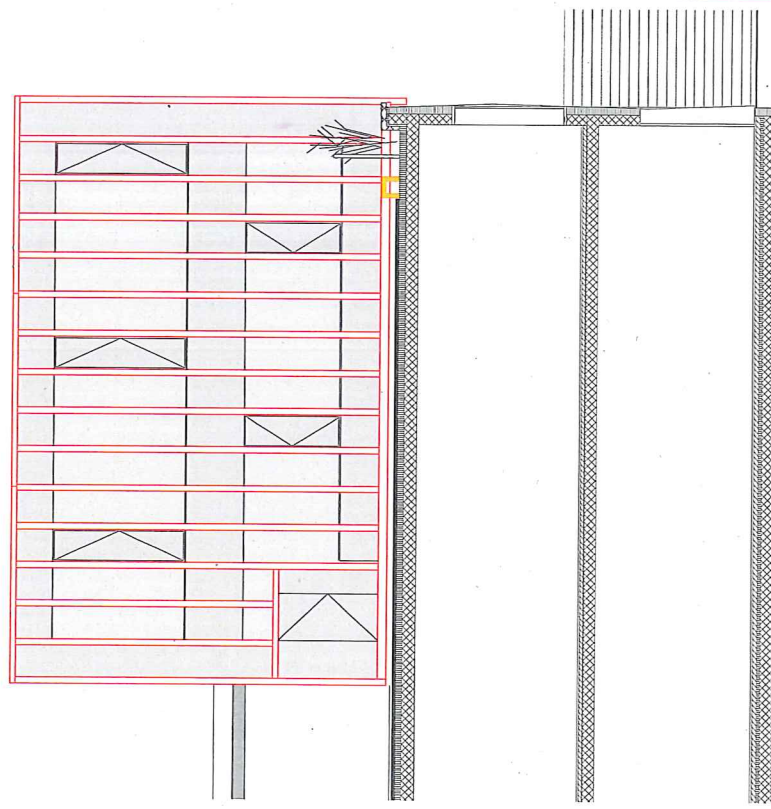
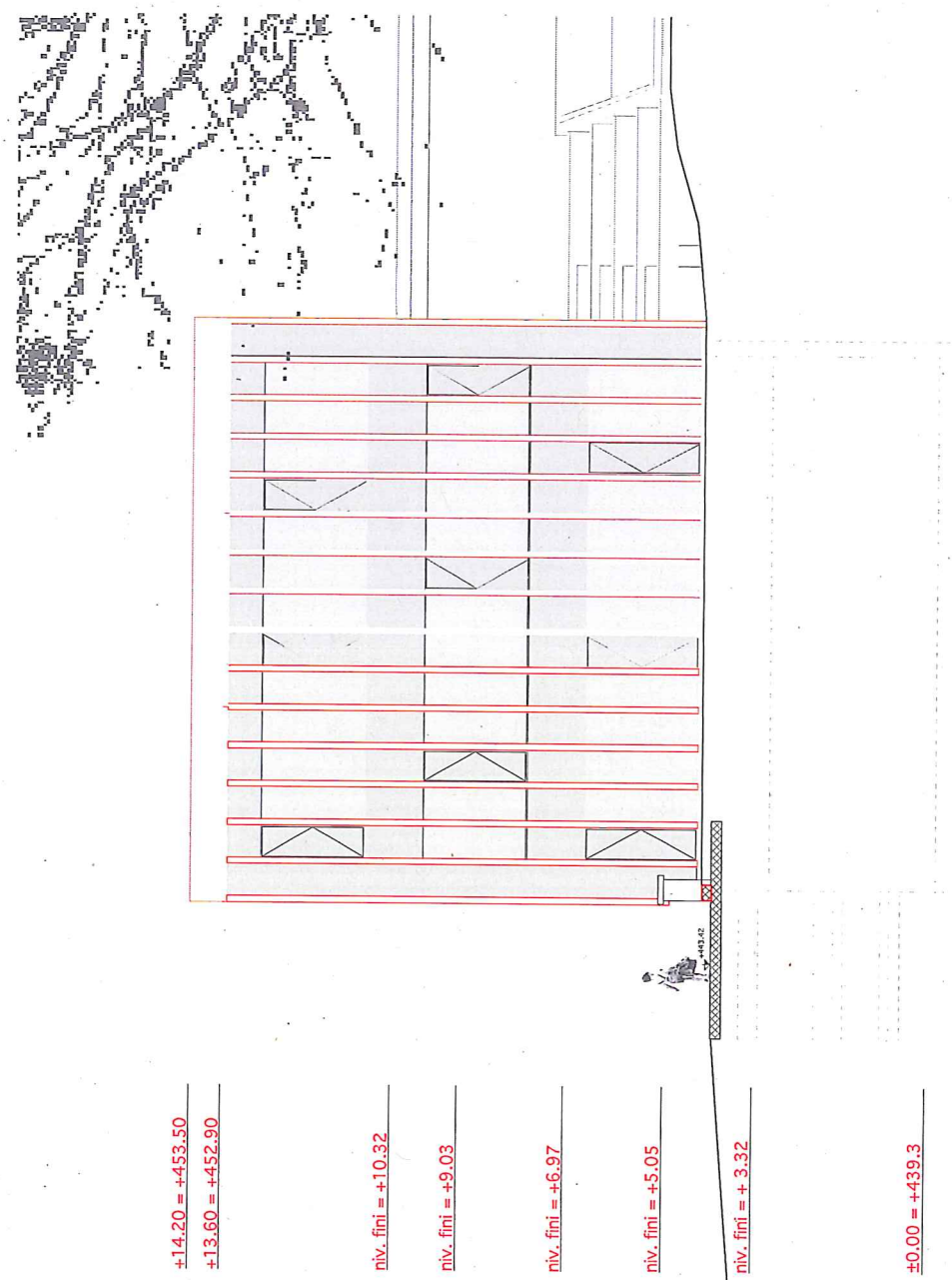
niv. fini = +5.05

niv. fini = + 3.32

±0.00 = +439.3



77_Collège de la Carrière - Etape 2 - rite de la carrière 17, Crissier			
77_EXE_70_001			
Façades EST et OUEST			
GALLET TITIA MATTER ARCHITECTES ARCHITECTES S.P.A. / ASSOCIÉS 1001 1255 01 08 / g.matter@galette.ch			
ECHELLE 1:200	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 18.08.2016



77_Collège de la Carrière - Etape 2 - ne de la carrière 17, Crissier

77_EXE_70_001

Façades NORD

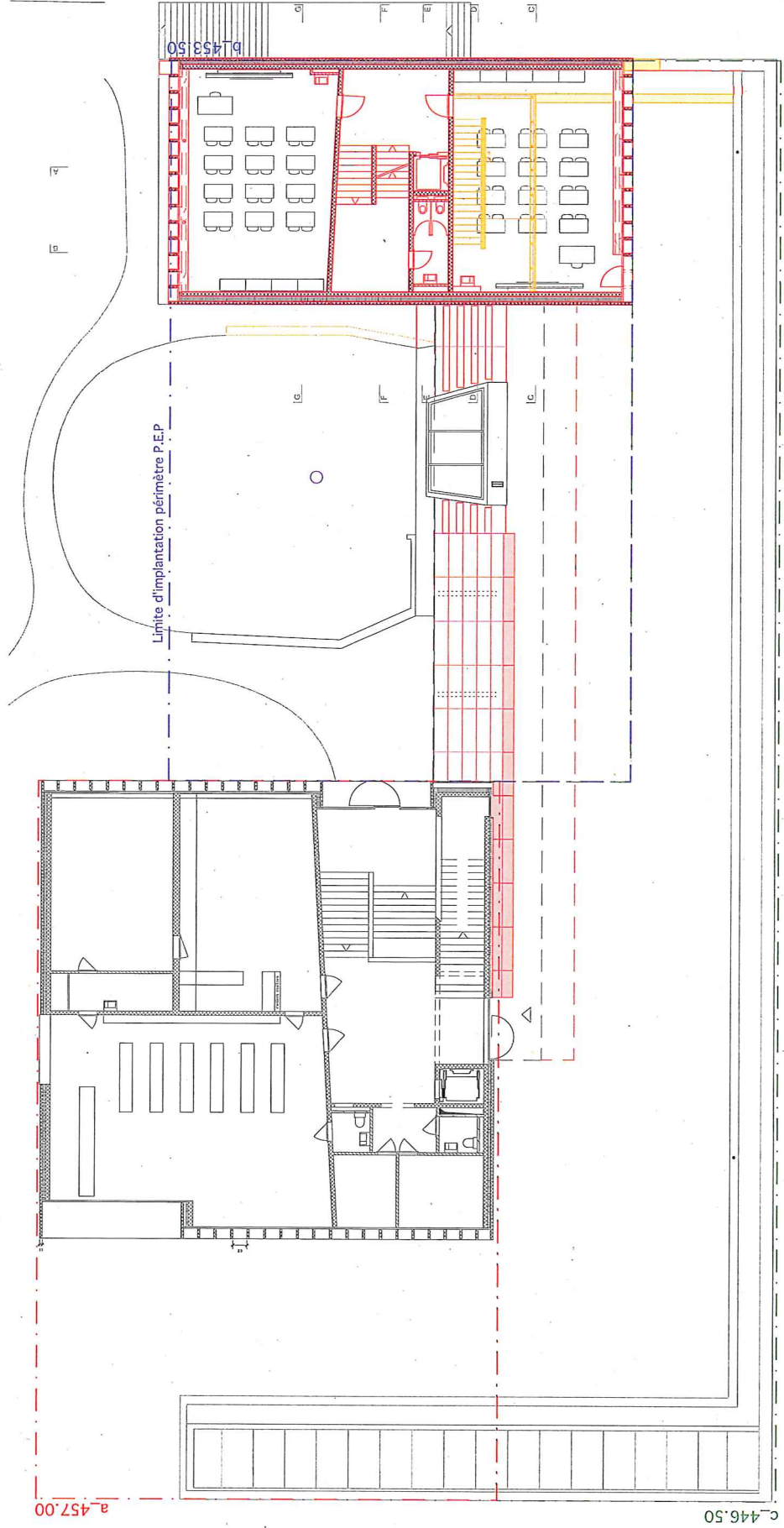
GALETTI & MATTER ARCHITECTES CHEMIN DU LANGRÉDUC 23, 1067 LAUSANNE TEL 021 31 51 11 - g.matter@galetti-matter.ch			
ESQUELLE 1:200	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 19.08.2016

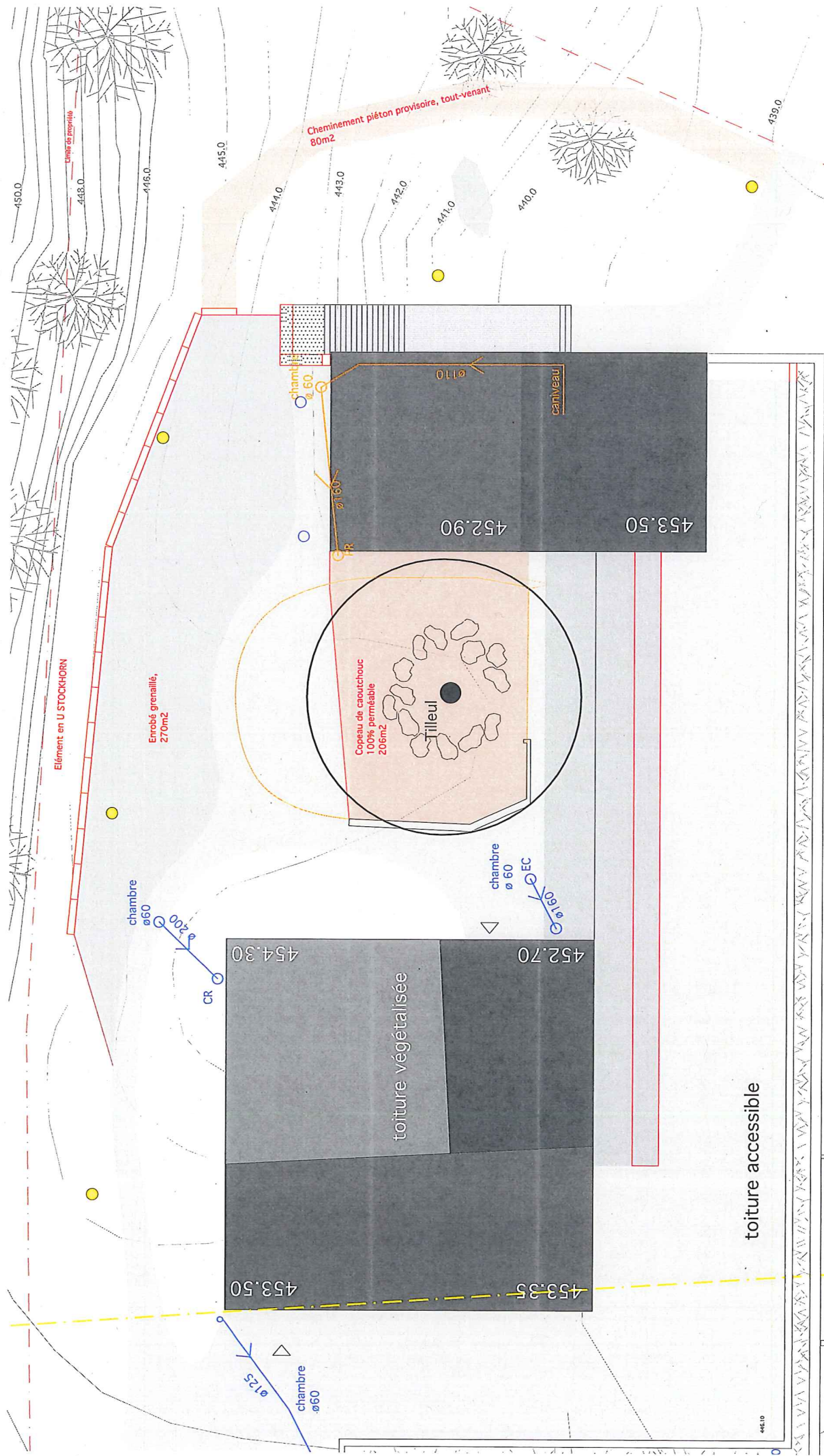


EACHELLE 1:200	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 18.09.2016
		GALLETTI & MATTER ARCHITECTES ARCHITECTES ASSOCIÉS CHEMIN DU LANGUEDOC 32, 1007 LAUSANNE 021 625 04 08 / gm.architecte@bluewin.ch	



COMMUNE DE CRISSIER			
077 - EXTENSIONS DU COLLEGE DE LA CARRIERE			
PLAN REZ SUPERIEUR		NO. 77.103	
ECHELLE 1:200	FORMAT A4	DESSINE A1	DATE 02.05.2016
EXTENSION - 5 SALLES DE CLASSE			
O. GALLIER, L.C. MARTIN		1609 LAUSANNE	
ARCHITECTES EPFL-FAS-SIA		TEL 021 / 625.04.00	
		gm.architectes@chuv.ch	





77_Collège de la Carrière - Etape 2 - rie de la carrière 17, Crissier

77_EXT_200_001

Plan - Aménagement Extérieur

GALLET & MATTER ARCHITECTES
CHEMIN DU LANGUEDOC 21, 1007 LAUSANNE
021 625 64 61 / g.matter@galletmatter.ch

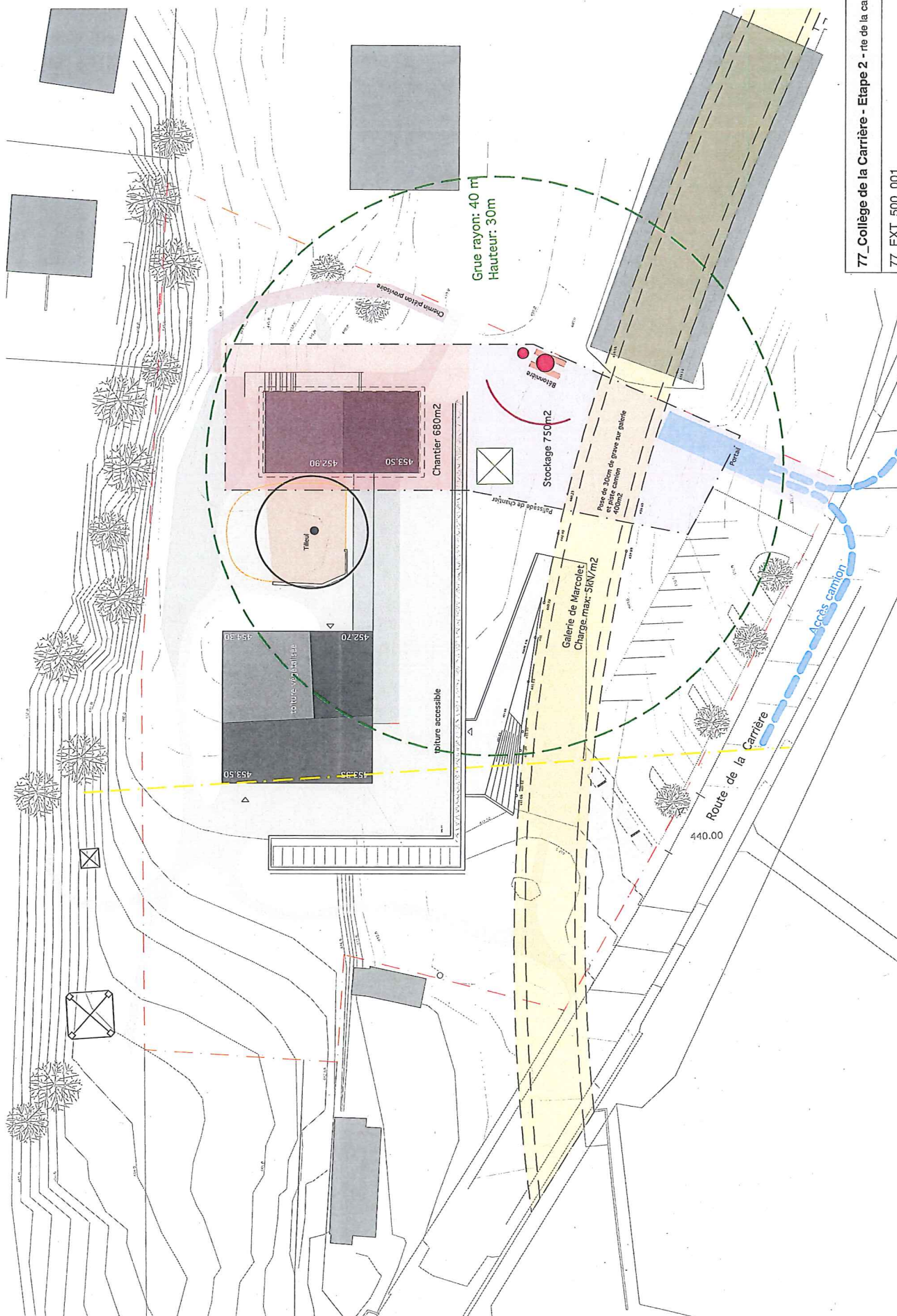
DATE: 08.09.2016

FORMAT: A3

DESSIN: CL

ECHELLE: 1:200

0 1 2 5 10 20



77_Collège de la Carrière - Etape 2 - rte de la carrière 17, Crissier

77_EXT_500_001

Plan - Installations de chantier

ÉCHELLE 1:500	DESSIN CL	FORMAT A3	DATE 08.09.2016	

GALLETTI & MATTER ARCHITECTES
CHEMIN DU LANJOUX 20, 1017 LANJOUX
021 125 14 00 / galletti@matter.ch